



surface constructible suivant m2 de terrain

Par **patapluche74**, le 11/06/2010 à 15:00

Bonjour,
je voulais savoir si la surface autorisée pour une habitation, suivant les m2 du terrain, varie suivant les communes?
Si non, pour un terrain de 710 m2, de qu'elle surface d'habitation puis-je disposer?
Merci

Par **dobaimmo**, le 11/06/2010 à 15:10

Bonjour

Non seulement cela varie selon les communes, mais de plus cela varie selon les secteurs déterminés dans le plan local d'urbanisme de chaque commune.
Il serait donc judicieux d'aller dans la commune où vous avez vu le terrain pour voir le zonage de l'endroit où se situe ce terrain et les prescriptions d'urbanisme le concernant

cordialement

Par **patapluche74**, le 11/06/2010 à 15:13

Je vous remercie pour votre réponse si rapide.
Je vais donc me renseigner en mairie.
cordialement